

Affinités Pierre – Ouverture des souscriptions

Communication Communication - 27 février 2026



La SCPI **Affinités Pierre** est ouverte aux souscriptions, à compter du 2 mars 2026, dans les conditions suivantes :

- Montant total de la souscription : dans la limite du capital social maximum, fixé à 1 milliard d'euros
- Prix de souscription d'une part : 225 € dont 187,50 € de valeur nominale et 37,50 € de prime d'émission
- Modalités de souscription : souscription initiale minimum de 5 parts
- Délai de jouissance des parts : le 1er jour du 5ème mois suivant celui de la souscription
- Prix de retrait d'une part : 202,50 €

La note d'information modifiée de la SCPI **Affinités Pierre** a reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa S.C.P.I. n° 26-03 en date du 30 janvier 2026.

Elle est disponible au siège social de la Société de Gestion, **Groupama Gan REIM**, 8 rue Bellini, 75016 Paris et sur son site internet <https://www.groupamagan-reim.fr/> et peut être adressée gratuitement par courrier ou transmise par mail à toute personne qui en ferait la demande.

Il est à noter que sur les premiers jours du mois de mars, le formulaire de retrait sera disponible sur demande auprès du service Associés (par email au contact-associes@groupamaganreim.fr ou par téléphone au +33 (0)9 69 37 74 10) avant d'intégrer directement les Espaces privés.